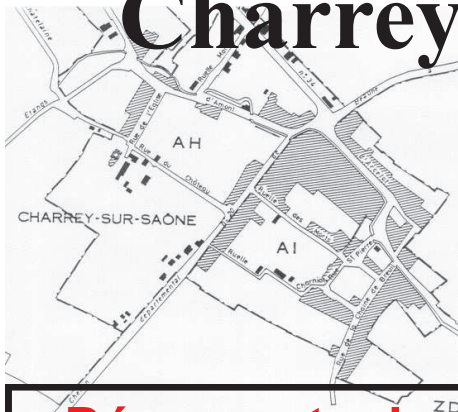


Charrey-sur-Saône



Plan communal de sauvegarde

Découverte de munition de guerre ou engin suspect

CONSEILS DE PRUDENCE

Si un engin de guerre ou un engin suspect est découvert, **N'Y TOUCHEZ PAS !!!**

L'identification et la procédure d'élimination qui en découlent ont du seul ressort d'un artificier du DEMINAGE.



CONDUITE A TENIR

INTERDIRE à quiconque d'y toucher,
MARQUER l'emplacement de l'engin par un repère quelconque,
CACHER d'herbe, de terre ou de branchages...

SE MEFIER du voisin qui a fait la guerre et croit tout connaître, ainsi que le collectionneur qui voudrait vous débarrasser de l'engin suspect.

ATTENTION, EN CAS D'ACCIDENT VOTRE RESPONSABILITE POURRAIT ETRE ENGAGEE.



PREVENEZ LA MAIRIE,
(Maire, Adjoint, Conseillers municipaux)

LA GENDARMERIE de Saint Jean de Losne,
(03.80.77.98.17) ou bien le (17)
*ce sont eux qui avertiront les autorités compétentes selon
une procédure particulière, et qui prendront les mesures
qui s'imposent.*